



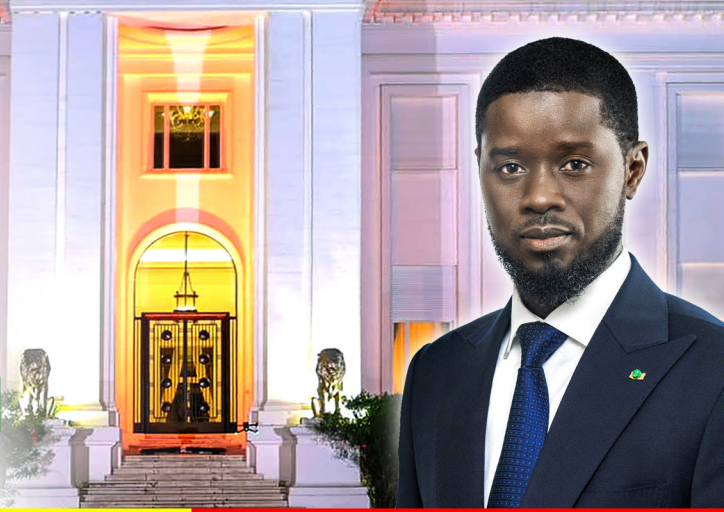
PRÉSIDENCE  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DU SÉNÉGAL

## COMMUNIQUÉ

*du Conseil des Ministres*

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2026

N°23



Le Conseil des Ministres s'est exceptionnellement tenu le jeudi 10 septembre 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhary FAYE, Président de la République.

## AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a présenté une communication axée sur les points suivants :

### SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE TERRITORIALE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

A l'entame de sa communication, le Président de la République adresse ses félicitations au Premier Ministre, pour sa brillante Déclaration de Politique générale, devant l'Assemblée nationale. Il félicite également les membres du Gouvernement pour la clarté et la précision de la feuille de route présentée et l'exhaustivité des projets, réformes et actions engagés et programmés. En outre, il demande au Premier Ministre de veiller à l'effectivité de l'exécution réformes sectorielles et des actions annoncées, en vue de prendre en charge les aspirations légitimes des populations. Dans cette perspective, il souligne l'impératif :

- d'une protection accrue du pouvoir d'achat des ménages ;
- d'une maîtrise stratégique des finances publiques ainsi que de l'organisation et du train de vie de l'Etat dans toutes ses dimensions ;
- d'une présence optimale et d'une efficacité soutenue des services publics sur l'étendue du territoire national.

Dans ce cadre, le Président de la République instruit d'accentuer la territorialisation des politiques publiques, avec l'implication des élus et autres acteurs communautaires à la base, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de l'exécution des projets. Il insiste sur l'accélération de la relance des projets sectoriels à fort impact sur :

- la citoyenneté, l'éducation et la formation professionnelle et technique ;
- le désenclavement des zones de production et la souveraineté alimentaire ;
- l'industrialisation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, avec le développement des agropoles, des zones économiques spéciales et de l'économie solidaire ;
- le bien-être des populations, en termes de renforcement de l'accès universel à l'eau, à l'électricité, aux services numériques et d'amélioration de l'offre de soins de qualité.

A cet égard, le Chef de l'Etat se félicite de la réception de 153 ambulances médicalisées



destinées à améliorer la prise en charge des malades sur l'étendue du territoire national, dans une perspective de renforcement du désenclavement sanitaire.

Enfin, soulignant l'extrême urgence d'accélérer le déploiement des programmes d'aménagement et de construction de logements sociaux accessibles aux populations cibles, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de revoir les modalités de mise à disposition des prêts DMC, dans le cadre de la nouvelle politique de promotion du logement et de l'habitat décent.

### **ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIOMAYE POUR LA CASAMANCE**

Le Président de la République considère le Pôle-territoire, constitué par les régions administratives de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, comme stratégique dans la réalisation de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050 et prioritaire dans la relance des activités économiques et sociales nationales. Ainsi, il indique tout le sens du lancement du Plan Diomaye pour la Casamance (PDC), véritable Programme intégré de développement durable de cette région naturelle. Dans ce sillage, il prescrit au Premier Ministre de prendre toutes les mesures idoines pour évaluer l'état de mise en œuvre de toutes ses composantes.

Il donne instruction au Premier Ministre, au Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et au Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de veiller à l'augmentation significative des ressources allouées au Centre national d'Action Antiminés au Sénégal (CNAMS), afin d'accentuer les efforts de sécurisation des villages cibles et des sites de production agricole.

Par ailleurs, soulignant l'impératif d'accentuer l'installation systématique des services publics essentiels dans les zones frontalières et d'accélérer le désenclavement et le renforcement des infrastructures sociales de base, le Président de la République indique la nécessité de renforcer les ressources allouées notamment au PUMA et à l'ANRAC.

Enfin, il annonce la tenue, sous la présidence du Premier Ministre, d'une réunion interministérielle d'évaluation et de relance du Plan Diomaye pour la Casamance.

### **PRÉPARATION DES COMMÉMORATIONS DU 24E ANNIVERSAIRE DU NAUFRAGE DU BATEAU « LE JOOLA »**

Rappelant que la Nation va commémorer, dans l'unité, le recueillement et la solidarité, le 24e anniversaire du naufrage du bateau « Le Joola », le Président de la République demande au Gouvernement de prendre les dispositions requises, en liaison avec les familles des victimes et les rescapés, pour la tenue, dans les meilleures conditions, des cérémonies religieuses et officielles de commémoration de cette tragédie. En particulier, il indique au Premier Ministre l'importance de veiller à l'accès systématique des familles des victimes et des rescapés aux monuments et lieux de mémoire, notamment le Musée national dédié aux victimes, érigé à Ziguinchor.

### **RENFORCEMENT DU DIALOGUE ET DU PARTENARIAT ETAT-SECTEUR PRIVÉ**

Suite à l'audience qu'il a accordée, le 03 septembre 2026, au Conseil national du Patronat (CNP), le Président de la République félicite et encourage tous les acteurs et l'ensemble des organisations du secteur privé pour leur contribution remarquable au développement écono-



mique et social national et à la création d'emplois.

Il rappelle au Gouvernement la nécessité de recevoir régulièrement les acteurs du secteur privé et d'accentuer les efforts et l'accompagnement attendus de l'Etat, pour améliorer le climat des affaires et accélérer les réformes visant à accroître la compétitivité et l'attractivité du Sénégal. Il met l'accent sur l'implication du patronat dans la finalisation des réformes du Code général des Impôts et du Code des Douanes et sur la nécessité de poursuivre les diligences en vue de l'apurement de la dette intérieure et de l'amélioration de l'accès des PME/PMI à la commande publique.

Outre l'accélération des réformes foncières, le Chef de l'Etat engage le Premier Ministre à prendre les dispositions idoines, avec les ministres et acteurs concernés, afin d'amplifier la montée en puissance des dispositifs de formation duale, soutenue par une optimisation des structures et cadres de promotion et de gestion de la formation professionnelle et technique.

Le Président de la République fait aussi observer l'intérêt qu'il accorde à la relance du secteur touristique, en général et du Crédit hôtelier en particulier, de même qu'à la mobilisation adéquate des ressources pour une mise en œuvre optimale et partenariale des projets du New Deal Technologique.

Au demeurant, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement la nécessité de veiller à l'application consensuelle des recommandations des Etats généraux de l'Industrie, du Commerce et des PME et de finaliser, avant la fin du mois d'octobre 2026, avec l'implication de toutes les organisations du secteur privé :

- le projet de loi d'orientation sur le patriotisme économique ;
- le projet Stratégie portuaire nationale, en veillant au respect du calendrier de réception des nouvelles infrastructures portuaires projetées (Ndayane et Bargny-Sendou).

## **AGENDA DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUIVI DE L'INTÉGRATION, DE LA COOPÉRATION ET DES PARTENARIATS**

Le Président de la République informe le Conseil qu'il présidera, le 12 septembre 2026, la cérémonie de remise de la Flamme olympique, dans le cadre des JOJ Dakar 2026. Il demande au Gouvernement de veiller au bon déroulement de son passage dans toutes les régions du Sénégal.

Il annonce également qu'il effectuera une visite de travail, les 14 et 15 septembre 2026, à Washington, aux Etats-Unis, avant de se rendre, du 16 au 17 septembre 2026, à Abu Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, pour une visite officielle.



## **AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE**

La communication du Premier Ministre a porté sur l'appropriation et la traduction, dans l'action gouvernementale, des messages de sa Déclaration de Politique générale (DPG) du 8 septembre 2026, des débats qui s'en sont suivis et des appréciations formulées par l'opinion publique sénégalaise.

Après avoir souligné que le Référentiel Sénégal 2050 demeure le cap majeur des politiques publiques, le Premier Ministre a rappelé les cinq engagements qui sous-tendent sa DPG :

- le redressement des comptes publics ;
- la restauration de l'Etat de droit ;
- le renforcement de la souveraineté dans toutes ses dimensions ;
- la résolution des difficultés des Sénégalais ;
- l'équité territoriale et sociale.

Le Premier Ministre a engagé le Gouvernement à veiller à faire de la nouvelle doctrine de la « méthode », un modèle de gestion et de leadership qui doit se matérialiser par une culture de résultat basée sur la supervision étroite des dossiers stratégiques et des projets catalytiques.

Dans ce sens, le Premier Ministre a demandé aux ministres chefs de file de lui transmettre, au plus tard le 24 septembre 2026, les projets d'arrêté primatorial de mise en place des groupes de projets. Désormais, chaque programme devra être rattaché à l'un au moins de ces engagements.

Par ailleurs, le Premier Ministre a informé le Conseil de la tenue de la première réunion du Comité interministériel de Suivi de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050 au cours de la première quinzaine du mois d'octobre 2026, préparatoire à la réunion du Conseil présidentiel.

Concernant spécifiquement le redressement des comptes publics, il a rappelé au Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan la nécessité de veiller scrupuleusement :

- à la satisfaction intégrale des mesures correctives du misreporting dans le délai convenu avec le FMI ;
- au dépôt à l'Assemblée nationale du projet de la loi de finances rectificative 2026, au plus tard le 15 septembre 2026 ;
- et, enfin, à la soumission, au Conseil des Ministres, du projet de loi de finances pour l'année 2027, le 30 septembre 2026.

Le Premier Ministre a également demandé au Ministre, Secrétaire général du Gouvernement de convoquer, dès la semaine prochaine, une réunion du Comité ad hoc en charge du dossier de rationalisation des entités du secteur parapublic, en vue d'arrêter la feuille de route de mise en œuvre.

Il a demandé à la société Sénégal Numérique SA (SENUM-SA), sous la supervision de la Primature, de mettre en place un système d'information, de veille et de prise en charge des préoccupations des populations. Ce dispositif est alimenté par l'administration centrale et les services déconcentrés des ministères ainsi que les collectivités territoriales et les mécanismes de dialogue citoyen.





Il a, en outre, souligné l'importance d'assurer une communication de maintien de la dynamique enclenchée par la DPG. A cet égard, il a annoncé des rencontres prochaines avec le patronat, les syndicats pour le suivi du Pacte national de stabilité pour une croissance inclusive et durable. Il prévoit également de rencontrer les organisations de la société civile, la presse ainsi que le Conseil consultatif des Jeunes du Sénégal, après son installation par Monsieur le Président de la République à la fin de ce mois.

## **AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES**

- Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur la situation actualisée de la gestion des inondations.

## **AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement de la République de Gambie, signée le 1er août 2023, à Banjul ;
- le projet de loi relative à l'autonomisation économique des femmes.



## **AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES**

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

### **Au titre de la Présidence de la République**

- **Monsieur Assane KASSE**, Juriste d'affaires, est nommé Directeur général de la Société de Gestion et d'Exploitation du Patrimoine Bâti de l'Etat (SOGEPAS), en remplacement de Monsieur Elimane POUYE ;

- **Monsieur Moussa DIOP**, Avocat, est nommé Délégué général à la Promotion des Pôles Urbains de Diamniadio et du Lac Rose, en remplacement de Monsieur Bara DIOUF ;

### **Au titre de la Primature**

- **Monsieur Taibou DIEDHIOU**, Comptable, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (ANRAC), en remplacement de Monsieur Ibba SANE ;

- **Monsieur Bourama DIEME**, Instituteur principal de classe exceptionnelle, est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence nationale de relance des activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC), en remplacement de Monsieur Hatab SANE ;

### **Au titre du Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur :**

- **Monsieur Gorgui CISS**, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n° 511 566/Z, est nommé Ambassadeur, Secrétaire général du Ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en remplacement de Monsieur Khare DIOUF, appelé à d'autres fonctions.

### **Au titre du Ministère de l'Énergie et du Pétrole**

- **Monsieur Thierno Alia MBENGUE**, Ingénieur génie électrique, est nommé Directeur général de l'Agence nationale pour les Energies Renouvelables (ANER), en remplacement de Monsieur Diouma KOBOR ;

- **Monsieur Pape Momar NGOM**, Ingénieur de conception en génie électromécanique, est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise d'Électrification rurale (ASER), en remplacement de Monsieur Jean Michel SENE ;

- **Monsieur Jean Baptiste DIOUF**, Gestionnaire, est nommé Président du Conseil d'administration de la Société nationale d'Electricité (SENELEC), poste vacant ;

### **Au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce :**

- **Monsieur Amadou DIALLO**, titulaire d'un Master en Gestion des Entreprises, est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), en remplacement de Monsieur Modou Mbène DIOP ;

- **Monsieur Serigne Aliou DIOP**, Expert en Science politique, est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), en remplacement de Madame Aïcha Selbé SAGNE ;



• **Monsieur Talibouya BA**, titulaire d'un Master en Management de projets, précédemment Secrétaire général de l'ASPIT, matricule de solde n° 616 062 /O est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et de l'Innovation technologique au Ministère de l'Industrie et du Commerce, en remplacement de Madame Françoise FAYE ;

• **Monsieur Samba GUEYE**, Expert en Gestion des Ressources humaines, est nommé Directeur du Centre international du Commerce extérieur du Sénégal (CICES), en remplacement de Monsieur Justin CORREA ;

**Au titre du Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités**

• **Monsieur Moustapha CISSE**, titulaire d'un Master en Ingénierie mathématiques et statistique actuarielle, est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise de la Couverture Maladie universelle en remplacement de Monsieur Séga GUEYE ;

• **Madame Maïmouna DIA**, titulaire d'un Master en Relations internationales, est nommée Président du Conseil d'Administration de l'Office national des Pupilles de la Nation (ONPN), en remplacement de Madame Mame Mbissine NDIAYE ;

• **Madame Mame Ndèye SENE**, titulaire d'un Master en Management culturel, est nommée Directeur général du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience, en remplacement de Madame Marième Soda NDIAYE ;

• **Madame Ndèye Sokhna Diagne BADJI**, titulaire d'un Master 1 en Administration et Gestion des Entreprises, est nommée Président du Conseil de surveillance du Commissariat à la Sécurité alimentaire et à la résilience (CSAR), en remplacement de Madame Aïda Bodian ;

• **Madame Mbayang Madjiguene DIOP**, titulaire d'un Master en Marketing et Stratégies Commerciales, précédemment Coordinatrice de la Cellule d'appui à la protection de l'enfance, est nommée Directeur de la Protection et de la Promotion des Droits des Enfants, en remplacement de Madame Fatou BA ;

• **Monsieur Papa El Hadji Madické DIAGNE**, titulaire d'un MBA en Audit et Contrôle de Gestion, matricule de solde n°639 374/L, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières, en remplacement de Madame Nafissatou NDIAYE FALL, appelée à faire valoir ses droits à la retraite ;

• **Madame Sokhna Maï MBACKÉ**, titulaire d'un Master en Comptabilité et Gestion financière des Institutions, est nommée Directeur du Fonds national de Crédit pour les Femmes, en remplacement de Madame Coura SOW ;

**Au titre du Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique**

• **Monsieur Babacar Abba MBAYE**, Juriste fiscaliste, est nommé Directeur général de la Société nationale de Gestion des Déchets (SONAGED), en remplacement de Monsieur Khalifa Ababacar SARR ;

• **Monsieur Magatte WADE**, Expert en Financement du Développement et Gouvernance, est nommé Président du Conseil d'administration de la Société nationale de Gestion intégré des Déchets (SONAGED), en remplacement de Monsieur Abdou Khadre FOFANA ;

• **Monsieur Ansoumana SANE**, Juriste, matricule de solde n° 675250/G, est nommé Direc-



teur général de l'Agence sénégalaise de Reforestation et de la Grande Muraille Verte, en remplacement de Monsieur Sékouna DIATTA ;

- **Monsieur Ousmane Diegue Diame FAYE**, Economiste Planificateur, matricule de solde n° 666 097H, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement au Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique, en remplacement de Monsieur Sékou Oumar SAGNA ;

**Au titre du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires**

- **Monsieur Ibrahima BARRY**, Inspecteur des Impôts et Domaines, est nommé Directeur général de la Société immobilière du Cap Vert (SICAP SA), en remplacement de Monsieur Mouhamadou Moctar MAGASSOUBA ;

- **Monsieur Abdou Ben Jenkins SAMBOU**, Inspecteur des Impôts et Domaines, matricule de solde n° 606 894/I, est nommé Directeur général de l'Urbanisme et de l'Architecture, en remplacement de Madame Aminata Bandel WANE ;

- **Monsieur Seydina MBAYE**, titulaire d'un Master en Expertises immobilières et Logement social, est nommé Directeur général de la Société d'Aménagement Foncier et de Rénovation urbaine (SAFRU SA), en remplacement de Monsieur Ibrahima THIOYE ;

- **Monsieur Abdoul Karim MBENGUE**, Expert en Communication, est nommé Président du Conseil d'administration de la Société d'Aménagement foncier et Rénovation urbaine (SAFRU), en remplacement de Monsieur Assane DIOP ;

- **Monsieur Macodou SENE**, Administrateur civil, est nommé Président du Conseil d'Orientation du Fonds pour l'Habitat social (FHS) au Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, en remplacement de Monsieur Mamadou Lamine DIAGNE ;

**Au titre du Ministère des Transports terrestres et aériens**

- **Monsieur Edouard LAMBAL**, titulaire d'un Master en Aménagement, Décentralisation et Développement territorial, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société les Grands Trains du Sénégal (GTS), en remplacement de Monsieur Bassirou Coly ;

- **Monsieur Djibril BA**, titulaire d'un Master en Finance d'Entreprise, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société nationale Les Autoroutes du Sénégal (SN-LAS), en remplacement de Monsieur Youssoupha CISS ;

- **Monsieur Modou Bara GAYE**, titulaire d'un Master en Management des Programmes et Projets de Développement, est nommé Directeur général de la Société Dakar Dem Dikk, en remplacement de Monsieur Assane MBENGUE ;

- **Monsieur Baye Niass CISSÉ**, titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires, est nommé Président du Conseil d'administration du Fonds d'Entretien routier autonome (FERA), en remplacement de Monsieur Outhmane DIAGNE ;

- **Madame Nafissatou Fall DIAGNE**, titulaire d'un Master en Gestion option Finance, est nommée Président du Conseil d'Administration de la société 2AS, en remplacement de Monsieur Tahir NDIAYE.





• **Monsieur Cheikh Mouhamadou Khalifa BA**, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Génie civil, est nommé Administrateur général de la société Autoroutes du Sénégal SA RÉGIE (SEN-AUTOROUTE), poste vacant.

**Au titre du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat**

• **Monsieur Mbaye SARR**, Enseignant, est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence sénégalaise de Promotion touristique, en remplacement de Monsieur Ansoumana SANE ;

• **Monsieur Berenger Fap NGOM**, Expert hôtellerie, est nommé Directeur général de l'Agence sénégalaise de Promotion Touristique (ASPT), en remplacement de Monsieur Adama NDIAYE ;

• **Monsieur Moussa SARR**, titulaire d'un Master en Management et Gestion des Organisations, est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds de Développement des Cultures urbaines (FDCUIC), en remplacement de Monsieur Mor Talla GUEYE ;

• **Monsieur Déthié DIOUF**, titulaire d'une Maîtrise en Géographie, est nommé Président du Conseil d'Administration du Grand Théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose, en remplacement de Monsieur Ousmane SANE ;

• **Monsieur Babacar MBENGUE**, Informaticien, est nommé Directeur général de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones touristiques du Sénégal (SAPCO SA), en remplacement de Monsieur Serigne Mamadou MBOUP ;

• **Monsieur Idy WATT**, titulaire d'un Master en Marketing, est nommé Directeur général de l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA), en remplacement de Madame Sophie Nzinga SY ;

**Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique**

• **Monsieur Alassane GUEYE**, précédemment Directeur de la Bonne Gouvernance au Ministère de la Justice, est nommé Directeur de l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), en remplacement de Madame Sinna Amadou GAYE ;

• **Monsieur Cheikhou Tidiane COUNDOUL**, Inspecteur de spécialité en Éducation Technologique, matricule de solde n° 601 661/F, est nommé Directeur de l'Apprentissage au Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, poste vacant ;

• **Monsieur Djiby NDIAYE**, Ingénieur Electromécanicien, matricule de solde n° 601 661/F, est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO), en remplacement de Monsieur Malick SY.

**Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique**

• **Monsieur Khadim MBAYE**, titulaire d'un diplôme de Docteur d'Etat en Médecine, matricule de solde n°728 677/G, est nommé Directeur du Centre hospitalier national de Pikine, en remplacement de Monsieur Souleymane LOUCAR.

**Au titre du Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions**

• **Monsieur Badara POUYE**, titulaire d'un Master en Communication, est nommé Directeur



général de la Maison de la Presse « Babacar TOURE », en remplacement de Monsieur Sambou BIAGUI ;

- **Monsieur Talla DIENG**, Consultant Formateur Médias, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Maison de la Presse « Babacar TOURE », en remplacement de Monsieur Birame Khoudia LO ;

- **Monsieur Souleymane Amadou LY**, titulaire d'un Master en Communication, est nommé Directeur général du Bureau de l'Information et de la Communication du Gouvernement (BIC-GOUV), en remplacement de Monsieur Mame Gor NGOM.

**Au titre du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

- **Monsieur Ousmane DIALLO**, Professeur d'Enseignement secondaire, matricule de n° solde 680801/K, est nommé Directeur du Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Salif BALDE ;

- **Monsieur Thierno MBAYE**, Sociologue, est nommé Directeur du Centre Régional des Œuvres Universitaires de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, en remplacement de Monsieur Babacar DIOP ;

- **Madame Diao Diallo DIA**, titulaire d'un Master en Banque Finance, est nommée Directrice du Financement des Etablissements d'Enseignement supérieur (DFEES) au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, poste vacant.

**Au titre du Ministère des Pêches et de l'Économie maritime**

- **Monsieur Abdoul Hamid SY**, titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires, est nommé Président du Conseil d'administration du Port autonome de Dakar (PAD), en remplacement de Monsieur Mouhamadou Ngouda MBOUP ;

- **Monsieur Ahmadou Tidiane CAMARA**, Ingénieur des Pêches et de l'Aquaculture est nommé Directeur général de l'Agence nationale de l'Aquaculture (ANA), en remplacement de Monsieur Samba KA ;

- **Monsieur Ousseynou POUYE**, titulaire d'un Master en Logistique et Management portuaire, est nommé Directeur général du Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC), en remplacement de Madame Ndèye Rokhaya THIAM.

**Au titre du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage**

- **Monsieur Souleymane DIALLO**, Ingénieur agronome, est nommé Directeur général de la Société de Développement agricole et industriel du Sénégal (SODAGRI), en remplacement de Monsieur Aboubakar Sidy SONKO ;

- **Monsieur Nfamara SAGNA**, Professeur de l'Enseignement moyen, matricule de solde n° 648 549/Z, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement agricole des Grandes Vallées rizicoles (SODAGRI), en remplacement de Monsieur Famara MANÉ ;

- **Monsieur Cheikhou Oumar GAYE**, Cadre dirigeant et Gestionnaire public, est nommé Directeur général de l'Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole (ANIDA), en remplacement de Monsieur Sémou Pathé DIOUF ;



**Au titre du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan**

- **Monsieur Yaya Aboul KANE**, Sociologue ruraliste, est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP), poste vacant ;
- **Monsieur Malick MBAYE**, Inspecteur Principal des Douanes, de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 604 437/B, précédemment Coordonnateur de la Direction Générale des Douanes, est nommé Directeur Général des Douanes au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Babacar MBAYE, appelé à d'autres fonctions.
- **Monsieur Ousmane KANE**, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Directeur des Opérations Douanières à la Direction Générale des Douanes, est nommé Coordonnateur de la Direction Générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Malick MBAYE, appelé à d'autres fonctions.
- **Monsieur Famara Ibrahima SYLLA**, Inspecteur Principal des Douanes, de classe exceptionnelle, matricule de solde n°611 501/Z, précédemment Chef du Bureau de Contrôle après Dédouanement à la Direction des Enquêtes douanières, est nommé Directeur des Opérations douanières à la Direction Générale des Douanes au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en remplacement de Monsieur Ousmane KANE, appelé à d'autres fonctions.

**Au titre du Ministère des Télécommunications et du Numérique**

- **Monsieur Abdoulaye DIOUF**, Ingénieur en Electronique et en Systèmes de Communication, est nommé Coordonnateur de l'Unité de Coordination et de Gestion du Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications (FDSUT), en remplacement de Madame Ndèye Fatou NDIAYE ;

**Au titre du Ministère de la Jeunesse et des Sports**

- **Monsieur Guéladio BA**, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n°713 801/Z, est nommé Directeur général de l'Office de Gestion des Infrastructures sportives, au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, en remplacement de Monsieur Babacar NDIAYE ;
- **Monsieur Malick Tall YADE**, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 602 821/A, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en remplacement de Monsieur Moussa DIAGNE ;
- **Monsieur Samba GAYE**, Inspecteur Principal de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n° 614 974/C, est nommé Directeur des Activités Socio-éducatives et de la Vie Associative au Ministère de la Jeunesse et des Sports, en remplacement de Monsieur Georges Armand Yélognissédé DEGUENONVO, appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Georges Armand Yélognissédé DEGUENONVO**, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, matricule de solde n° 633 179/C, précédemment Directeur des Activités Socio-éducatives et de la Vie Associative, est nommé Directeur de l'Engagement volontaire au Ministère de la Jeunesse et des Sports, poste vacant.

**Au titre du Ministère des Infrastructures**

- **Monsieur Gallo BA**, Inspecteur principal du Travail, est nommé Directeur général de





l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE Sénégal), en remplacement de Monsieur Moustapha FALL ;

- **Monsieur Oumar Baba BA**, Ingénieur électrotechnicien, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société nationale de Gestion du Patrimoine du Train Express Régional (SENTER.SA), en remplacement de Monsieur Cheikh DIOP ;

- **Monsieur Oumar DIOUF**, Ingénieur polytechnicien en Génie civil, est nommé Secrétaire général de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE), en remplacement de Monsieur Bocar Malick MBOW ;

- **Monsieur Cheikh Issa SALL**, Juriste, titulaire d'un Master en Finances et Gestion publique, est nommé Directeur général de l'Agence de Construction des Bâtiments et Édifices Publics, en remplacement de Monsieur Baye NIASS ;

**Au titre du Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire :**

- **Professeur Mathioro FALL**, Enseignant Chercheur, titulaire d'un Doctorat unique en Sciences des matériaux, est nommé Président du Conseil d'Orientation du Fonds national de la Microfinance (FONAMIF), en remplacement de Monsieur Demba THIAM, appelé à d'autres fonctions ;

- **Madame Marième Soda YOUM**, Planificatrice, titulaire d'un Master 2 en Gestion de projets, est nommée Directrice de la Promotion de l'Economie sociale et solidaire au Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire, en remplacement de Madame Mariama DIENG, appelée à d'autres fonctions.

**Au titre du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

- **Monsieur Ousmane KANE**, titulaire d'un Bachelor en Comptabilité Finance d'Entreprise, est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office des Forages ruraux (OFOR), en remplacement de Monsieur Seydou Mandiang.

**Au titre du Ministère des Mines et de la Géologie :**

- **Monsieur Mohamed Lamine DIOP**, Juriste, matricule de solde n° 720 774/A, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières, poste vacant ;

- **Monsieur El Hadji Amadou Mahtar DIAGNE**, Géologue, matricule de solde n° 724 420/G, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de la région de Kaolack, est nommé Directeur régional des Mines de Thiès, poste vacant ;

- **Monsieur Mbassou DIOP**, Ingénieur géologue, matricule de solde n° 670 432/D, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Diourbel, est nommé Directeur régional des Mines de Diourbel ;

- **Monsieur Aya FALL**, Géomorphologue, titulaire d'un Master en Géographie, précédemment Chef du Bureau Réhabilitation des sites géologiques, est nommé Directeur régional des Mines de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane FALL, appelé à d'autres fonctions ;

- **Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane FALL**, Géologue, matricule de solde n°766 455/C, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Kaffrine, est nommé Directeur





régional des Mines de Kaolack, en remplacement de Monsieur El Hadji Amadou Mahtar DIA-GNE, appelé à d'autres fonctions ;

- **Monsieur Abou SOW**, Ingénieur géologue, matricule de solde n° 700 056/F, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Kédougou, est nommé Directeur régional des Mines de Kédougou ;

- **Monsieur Diéry Abdoul DIALLO**, Ingénieur géologue, matricule de solde n° 700 067/F, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Tambacounda, est nommé Directeur régional des Mines de Tambacounda ;

- **Madame Salimata BA**, Géologue, matricule de solde n° 700 906/H, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Dakar, est nommée Directeur régional des Mines de Dakar ;

- **Monsieur Daniel Ngor NGOM**, Ingénieur géologue, matricule de solde n° 726 647/B, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Ziguinchor, est nommé Directeur régional des Mines de Ziguinchor ;

- **Monsieur Alioune SALL**, Géologue, matricule de solde n° 724 419/C, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Louga, est nommé Directeur régional des Mines de Louga ;

- **Monsieur Gane THIAO**, Géologue, matricule de solde n° 700 016/B, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Fatick, est nommé Directeur régional des Mines de Fatick ;

- **Monsieur Omar YALLY**, Géologue, matricule de solde n° 724 421/F, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Saint-Louis, est nommé Directeur régional des Mines de Saint-Louis ;

- **Monsieur Ibrahima BA**, Géologue, matricule de solde n° 700 004/C, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Matam, est nommé Directeur régional des Mines de Matam ;

- **Monsieur Elhadji Omar DIOUF**, Environnementaliste, matricule de solde n° 750 856/H, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Sédhiou, est nommé Directeur régional des Mines de Sédhiou ;

- **Monsieur Pascal Mangue FAYE**, Ingénieur géologue, matricule de solde n° 752 005/A, précédemment Directeur régional de l'Energie et des Mines de Kolda, est nommé Directeur régional des Mines de Kolda.

**Bacary SARR,**  
*Ministre de la Communication  
et des Relations avec les Institutions,  
Porte-Parole du Gouvernement*